

Aspects techniques d'une nouvelle série de billets de banque

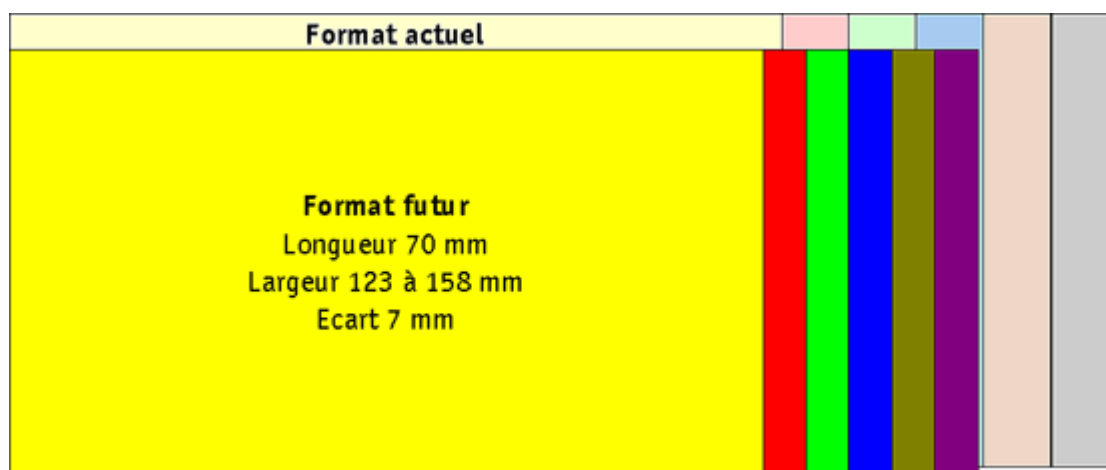
Roland Tornare, directeur et chef de l'unité d'organisation Billets et monnaies de la Banque nationale suisse, conférence de presse de la Banque nationale suisse, Berne, le 2 février 2005

Introduction

Lors de la création de billets de banque, plusieurs impératifs sont à respecter. D'un côté, les billets doivent garantir un haut degré de sécurité et, de l'autre, ils doivent correspondre aux besoins des utilisateurs. Ces derniers souhaitent des billets faciles à manier, résistants, aisément identifiables et disponibles en diverses coupures pratiques. Afin de répondre à ces attentes, nous sommes tenus de définir au préalable quelques grands principes pour le développement d'une nouvelle série de billets de banque. Vous trouverez ci-après des informations sur les décisions les plus importantes déjà prises dans ce domaine.

Format

Il suffit de regarder les billets de banque des décennies précédentes pour s'apercevoir que les besoins relatifs au format évoluent au fil du temps. Il est donc indispensable de clarifier la question du format à chaque création d'une nouvelle série. Les principaux critères en la matière sont les besoins du public et le triage automatique des billets de banque. Diverses méthodes nous ont permis, cette fois encore, de déterminer les exigences et les besoins existants. Ainsi, nous avons constaté que l'écart entre les longueurs des billets devait être réduit dans la nouvelle série. Pour respecter les proportions, l'ensemble de la série affichera donc un format inférieur à celui de la série actuelle: la plus petite coupure mesurera 70 x 123 mm, et la plus grosse, 70 x 158 mm. La différence la plus marquante est cette réduction de l'écart entre les coupures: auparavant de 11 mm, il ne sera plus que de 7 mm dans la nouvelle série. Il s'ensuit que, si les dimensions du billet de dix francs resteront quasiment inchangées, la longueur du billet de mille francs sera nettement réduite.



Ainsi, cette nouvelle série de billets de banque devra donner une bonne impression générale grâce à ses proportions idéales, qui permettront une meilleure conservation dans les porte-monnaie, mais également parce qu'elle répondra encore mieux aux exigences, actuelles et futures, du triage automatique. De surcroît, elle reviendra moins cher à la fois à la production, à l'emballage, au stockage et au transport.

Coupures et valeurs nominales

Le nombre de coupures de la nouvelle série de billets de banque restera le même que celui de la série actuelle, c'est-à-dire que la série sera constituée, comme auparavant, de six billets. Une augmentation de ce nombre aurait entraîné d'importants frais d'adaptation dans le trafic des paiements en billets et n'a donc pas été estimée judicieuse; une réduction ne se justifie pas non plus, toutes les coupures ayant fait la preuve de leur utilité.

Les billets garderont leurs valeurs nominales de dix, vingt, cinquante, cent, deux cents et mille francs. La coupure de deux cents francs, mise en circulation pour la première fois à l'occasion de la dernière série, sera conservée, car elle a été bien assimilée au quotidien, ce que montre le rôle considérable (en part et en valeur) qu'elle joue dans la circulation des billets. Par contre, nous n'envisageons pas de réintroduire le billet de cinq cents francs – autrefois disponible, mais rarement utilisé –, attendu qu'il en découlerait des frais supplémentaires substantiels pour l'économie. La question de savoir si le billet de dix francs devait être remplacé par une pièce de dix francs avait été réglée dans le cadre des travaux préparatoires en vue de la création de la série actuelle de billets de banque. A l'époque, le Département fédéral des finances s'était prononcé contre la frappe d'une telle pièce parce que celle-ci aurait été exposée à des risques de contrefaçon trop élevés. Les réactions des utilisateurs à cette décision avaient également témoigné que le besoin ne s'en faisait guère sentir. Depuis, la situation n'a pas changé.

Éléments de sécurité

Outre les éléments de sécurité ayant déjà fait leurs preuves, les technologies les plus récentes seront également appliquées aux nouveaux billets émis par la Banque nationale suisse. Ceux-ci devront en effet satisfaire aux plus hautes exigences en matière de sécurité.

Lors de la création d'une nouvelle série de billets de banque, l'objectif principal est de prendre de l'avance sur le plan technologique. A l'occasion de l'émission de la série actuelle, nous avons introduit un certain nombre d'innovations que la majorité des banques centrales ont reprises aujourd'hui. Dans l'intervalle, peu de nouveautés sont apparues sur le marché. A l'heure actuelle, plusieurs projets concernant le développement de nouveaux éléments de sécurité sont en cours d'élaboration; ils devraient nous permettre de prendre une certaine avance par rapport aux technologies de reproduction actuelles et futures. Pour développer ces nouveaux éléments de sécurité, nous essayons d'utiliser le savoir présent en Suisse. De ce point de vue, nous bénéficions d'une situation de départ très favorable. En effet, des entreprises actives dans le domaine des éléments de sécurité et reconnues internationalement – telles SICPA, KBA-Giori, OVD ou Landqart – sont domiciliées sur notre territoire. Nous pouvons en outre compter sur Orell Füssli pour une impression de grande qualité. Enfin, la quantité de billets de banque nécessaire est relativement faible en Suisse, ce qui facilite l'introduction d'innovations. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces entreprises. Vous comprendrez sans doute que, pour des raisons tenant à la sécurité et à la protection de brevets, nous ne puissions vous en dévoiler davantage aujourd'hui sur nos projets relatifs à la sécurité. Les nouveaux éléments de sécurité que nous introduirons permettront au public de contrôler, facilement, à tout moment et sans moyens auxiliaires, l'authenticité de nos billets.

Couleurs

Parmi les huit séries de billets que la Banque nationale suisse a développées jusqu'à présent, quatre coupures ont en principe conservé leur couleur dominante: le billet de mille francs a toujours été violet, le billet de cent francs, bleu foncé, le billet de cinquante francs, vert et le billet de dix francs, orangé. Dans la série actuelle, le billet de vingt francs a changé de couleur: auparavant bleu clair, ce qui prêtait à confusion avec le billet de cent francs, il a été remplacé par une coupure rouge sombre. Globalement, cette nouvelle couleur a reçu un accueil favorable et ce, malgré la difficulté qu'ont rencontrée certains daltoniens à différencier la coupure rouge de vingt francs et la coupure verte de cinquante francs. Si l'on se réfère au cercle des couleurs, on s'aperçoit que la palette couverte par la série en cours n'est pas entièrement satisfaisante. Toutefois, nous renonçons à la modifier. Nous savons en effet par expérience que, dans le domaine des billets de banque, la continuité est un critère essentiel et une aide précieuse pour les utilisateurs. Par conséquent, les couleurs des billets de banque de la nouvelle série ne changeront pas en principe.